

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CANTAL

CHALLENGE DEPARTEMENTAL JEUNES et RENCONTRE ADULTES DEBUTANTS (1^{ère} et 2^{ème} année de licence)

Samedi 4 MARS 2022 à 13 H 30

au gymnase MARIE MARVINGT à AURILLAC

HORAIRES : 13 h 30 - Ouverture du greffe 14 h 00 – Echauffement
14 h 30 - Début des tirs Vers 16 h 45 – Résultats et remise des prix

REGLEMENT : Volées de 3 flèches AB/CD
Distances : 18 mètres
U11/Poussins sur blason de 122
U13/Benjamins, U15/minimes sur blasons de 60
U18/Cadets, U 21/juniors sur blason de 40
Adultes sur blason de 40

ARBITRES : Géraldine BENECH – Christian TOURLAND

RECOMPENSES :

Individuelles : Au premier de chaque Catégorie.

Par équipe: Equipe de 4 tireurs (un tireur de chaque catégorie **si possible** : P. – B. – C. – J.)

Les équipes seront déposées au greffe avant le début du concours

INSCRIPTIONS : Engagement gratuit

Les inscriptions sont à transmettre **par mail** à Jacques Mauré (jacques.maure4@orange.fr) **pour le 24 février au plus tard.**

Chaque archer devra être en possession de sa licence 2022-2023 et de son certificat médical pour la saison en cours (si non présent sur la licence)

Chaussures de sports obligatoires - Tenues de clubs très recommandées